

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES**

**ÉTATS FINANCIERS (non audités)**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

## **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CRSH. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels du CRSH concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, à la protection des actifs et à l'autorisation et à l'enregistrement adéquats des opérations conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en apportant beaucoup de soin à la sélection, à la formation et au perfectionnement d'employés qualifiés, en prenant des dispositions pour répartir judicieusement les responsabilités, en établissant des programmes de communication pour tenir tous les membres du CRSH au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour ramener les risques à un niveau raisonnable en fonction d'un processus continu qui vise à identifier les principaux risques, à évaluer l'efficacité des contrôles associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne du CRSH sont examinées dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels du CRSH, et par le comité ministériel de vérification, qui surveille la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au président.

Dr Ted Hewitt  
Président

Dominique Osterrath  
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada

Le 22 août 2022

## CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

### État de la situation financière

au 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer [Note 4]	7 315	6 754
Indemnités de vacances et de congés compensatoires	2 095	1 368
Revenus reportés [Note 5]	261	279
Avantages sociaux futurs [Note 6b]	97	126
<b>Total des passifs nets</b>	<b>9 768</b>	<b>8 527</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	6 671	6 366
Débiteurs et avances [Note 7]	983	1 066
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>7 654</b>	<b>7 432</b>
<b>Dette nette</b>	<b>2 114</b>	<b>1 095</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	283	435
Immobilisations corporelles [Note 8]	2 658	1 336
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>2 941</b>	<b>1 771</b>
<b>Situation financière nette [Note 9]</b>	<b>827</b>	<b>676</b>

Obligations contractuelles et engagements [Note 10]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Dr. Ted Hewitt  
Président

Ottawa, Canada  
Le 22 août 2022

Original signé par

Dominique Osterrath  
Dirigeante principale des finances

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES**  
**État des résultats et de la situation financière nette ministérielle**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Résultats prévus		
<b>Charges</b>			
Financement de la Recherche et Formation en Sciences Humaines	568 269	505 915	983 504
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	426 527	429 463	414 661
Services internes	20 400	20 383	23 060
<b>Total des charges</b>	<b>1 015 196</b>	<b>955 761</b>	<b>1 421 225</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus divers	95	143	99
<b>Total des revenus</b>	<b>95</b>	<b>143</b>	<b>99</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>1 015 101</b>	<b>955 618</b>	<b>1 421 126</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		950 710	1 500 040
Variations des montants à recevoir du Trésor		305	( 84 102)
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [Note 11a]		4 751	5 256
Autres éléments d'actifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux [Note 11c]		3	-
<b>Total du financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>955 769</b>	<b>1 421 194</b>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		151	68
<b>Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice</b>		676	608
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>		<b>827</b>	<b>676</b>

Information sectorielle [Note 12]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES**  
**État de la variation de la dette nette ministérielle**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	( 151)	( 68)
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles [Note 8]	1 449	1 170
Amortissement des immobilisations corporelles [Note 8]	( 104)	( 296)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements [Note 8]	( 7)	-
Produit de l'aliénation des immobilisations corporelles [Note 8]	( 16)	-
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<u>1 322</u>	<u>874</u>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	( 152)	66
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<u>1 019</u>	<u>872</u>
<b>Dette nette ministérielle - début de l'exercice</b>	<b>1 095</b>	<b>223</b>
<b>Dette nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<u><u>2 114</u></u>	<u><u>1 095</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES****État des flux de trésorerie****pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	955 618	1 421 126
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles [Note 8]	( 104)	( 296)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles [Note 8]	( 7)	-
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [Note 11a]	(4 751)	(5 256)
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	-
Autres éléments d'actifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux [Note 11c]	( 3)	-
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer [Note 4]	( 561)	84 541
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	( 727)	41
Diminution des revenus reportés [Note 5]	18	14
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs [Note 6b]	29	65
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances [Note 7]	( 83)	(1 431)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	( 152)	66
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>949 277</b>	<b>1 498 870</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles [Note 8]	1 449	1 170
Produit de l'aliénation des immobilisations corporelles [Note 8]	( 16)	-
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>1 433</b>	<b>1 170</b>
<b>Activités de financement</b>	-	-
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b><u>950 710</u></b>	<b><u>1 500 040</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

**1. Pouvoirs et objectifs**

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), établi en 1977 par la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines*, est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le mandat du CRSH est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition en sciences humaines. Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSH sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives. Le CRSH atteint ses objectifs au moyen des programmes suivants :

a) Financement de la recherche et de la formation en sciences humaines

Le CRSH, par l'entremise de subventions et de bourses, encourage et appuie la recherche et la formation en recherche en sciences humaines afin de développer les talents, de générer des connaissances et d'établir des liens en vue de produire des retombées socioculturelles et économiques pour les Canadiens.

b) Aide institutionnelle au paiement des coûts indirects de la recherche

Au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et des Instituts de recherche en santé du Canada, le CRSH fournit un soutien financier à des universités, collèges et hôpitaux ainsi qu'à leurs instituts de recherche affiliés pour que ceux-ci puissent rembourser une partie des coûts indirects associés à la recherche financée.

c) Services internes

Le CRSH et le CRSNG partagent des services internes pour l'administration générale, les ressources humaines, les finances, l'administration des attributions, la gestion et la technologie de l'information, l'évaluation des programmes et les services de vérification. Ce modèle de services administratifs communs s'est révélé très efficace pour les deux organismes subventionnaires fédéraux. De plus, le CRSH dispose de ses propres services organisationnels pour répondre aux besoins distincts de l'organisme en matière de gouvernance, de politiques, de planification, de statistiques, de mesure du rendement, de communication et de relations internationales. Les Services internes fournissent un soutien à l'ensemble de l'organisation sous forme de fonds de fonctionnement et d'entretien. Ils sont nécessaires pour appuyer l'exécution des programmes et d'autres obligations organisationnelles et comprennent des activités qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation, plutôt qu'à un programme particulier.

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Les présents états financiers ont été préparés selon les conventions comptables gouvernementales énoncées ci-après, qui sont basées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Voici les principales conventions comptables utilisées :



**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

a) Autorisations parlementaires

Le CRSH est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations accordées au CRSH ne correspond pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'elles sont en majeure partie fondées sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2020-2021*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2020-2021* du CRSH.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

Le CRSH fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSH est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'organisme sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'organisme et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSH a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

Les revenus divers sont constatés dans l'exercice où s'est produite l'opération ou l'activité qui leur a donné lieu.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Les revenus sont ensuite constatés dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont réalisées.

Les revenus divers comprennent les revenus disponibles et non disponibles. Les revenus non disponibles ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les passifs du CRSH. Bien que le président se doive de maintenir le contrôle comptable, il n'a aucun pouvoir en ce qui concerne l'utilisation des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont gagnés au nom du gouvernement du Canada et, dès lors, sont présentés comme étant réduits des revenus bruts du CRSH.

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

e) Dépenses

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions et bourses (paiements de transfert) sont enregistrées comme charges lorsque l'autorisation de paiement existe et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou aux droits établis pour le programme de paiements de transfert.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement selon leur coût estimatif. Ces montants sont également présentés à titre de financement public.

f) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement. Les cotisations du CRSH sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du CRSH au titre du Régime. La responsabilité du CRSH à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement, le répondant du régime.

ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ volontaire a cessé pour les groupes d'employés admissibles. L'obligation à payer au titre des services rendus pour les employés qui n'ont pas retiré d'indemnités est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les avances dont le recouvrement est incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le CRSH n'est pas exposé à un risque de crédit important. Les créances et les avances sont payables sur demande. Les créances et les avances représentent en majorité des sommes dues par des universités canadiennes et d'autres ministères et organismes publics, pour lesquels le risque de pertes est minime. L'exposition maximale de l'entité au risque de crédit est égale à la valeur comptable de ses créances et avances.

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

h) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations éventuelles qui peuvent devenir réelles selon la réalisation ou non d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

i) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur la somme des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et dans les notes complémentaires au 31 mars. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile et l'évaluation des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent nettement des estimations. Les estimations de la direction sont revues périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations effectuées entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et mesurées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i) Les services à recouvrement de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable. D'autres opérations entre apparentés, autres que les opérations entre entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

### **3. Autorisations parlementaires**

Le CRSH reçoit son financement au moyen d'autorisations parlementaires. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires accordées dans un exercice précédent, dans l'exercice en cours ou dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats d'exploitation du CRSH pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en appliquant le financement attribué par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent :

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées**

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés:**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	955 618	1 421 126
Ajustements pour les postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net,		
Revenus	123	79
Amortissement des immobilisations corporelles [Note 8]	( 104)	( 296)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	( 7)	-
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [Note 11a]	(4 751)	(5 256)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	( 727)	41
Diminution des avantages sociaux futurs	29	65
Remboursement de charges des exercices antérieurs	64 925	2 082
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	<u>59 488</u>	<u>(3 285)</u>
Ajustements pour les éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net mais qui ont une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles [Note 8]	1 449	1 170
Augmentation (diminution) des salaires payés en trop	-	42
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	( 152)	66
Produit de l'aliénation des immobilisations corporelles	( 16)	-
Autres éléments d'actifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux [Note 11c]	3	-
Total des éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une	1 284	1 278
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<u><b>1 016 390</b></u>	<u><b>1 419 119</b></u>

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

**b) Autorisations fournies et utilisées**

(en milliers de dollars)	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Autorisations fournies</b>		
Crédit 5 - Subventions	970 628	1 065 683
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	42 328	36 715
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 680	4 066
Dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16	-
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines	103	76
Public Health Events of National Concern Payments Act (PHENCPA)	-	357,052
<b>Moins</b>		
Autorisations disponibles pour les années futures	( 374)	(24 178)
Périmé : Dépenses de fonctionnement	( 10)	(19 149)
Périmé : Subventions	( 981)	(1 146)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<u><b>1 016 390</b></u>	<u><b>1 419 119</b></u>

**4. Crédoiteurs et charges à payer**

Les crédoiteurs et charges à payer sont évalués au coût. Le tableau ci-dessous présente en détail les comptes crédoiteurs et les charges à payer du CRSH :

(en milliers de dollars)	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Crédoiteurs - autres ministères et organismes	4 380	3 594
Crédoiteurs - parties externes	558	860
Total des crédoiteurs	<u>4 938</u>	<u>4 454</u>
Charges à payer	2 377	2 300
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<u><b>7 315</b></u>	<u><b>6 754</b></u>

**5. Revenus reportés**

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et des intérêts sur les fonds de dotation qui sont réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers ainsi que les montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes.

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde d'ouverture	279	293
Intérêts reçus	2	6
Revenus constatés	(20)	(20)
<b>Solde de clôture net</b>	<b><u>261</u></b>	<b><u>279</u></b>

## **6. Avantages sociaux futurs**

### **a) Prestations de retraite**

Les employés du CRSH participent au régime, qui est parrainé et administré par le gouvernement. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 pour cent par année de services ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des 5 meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées dans les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le CRSH versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des provisions reliées au Plan d'action économique de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres du régime au 31 décembre 2012 et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont adhéré au régime à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Chaque groupe a un taux de contribution distinct.

En 2021-2022, la charge s'élève à 3 161 909 \$ (2 774 766 \$ en 2020-2021). La responsabilité du CRSH relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

### **b) Indemnités de départ**

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2012, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la grande majorité des employés. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusque-là ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment de quitter la fonction publique. En date du 31 mars 2021, tous les règlements pour l'encaissement de la valeur des indemnités avaient été effectués. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice</b>	126	191
Charge (gain) pour l'exercice	(1)	(13)
Prestations versées pendant l'exercice	(28)	( 52)
<b>Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice</b>	<u><u>97</u></u>	<u><u>126</u></u>

## 7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du CRSH.

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs - autres ministères et organismes	800	630
Débiteurs - parties externes	100	354
Débiteurs - employés	83	82
<b>Débiteurs nets</b>	<u><u>983</u></u>	<u><u>1 066</u></u>

Le CRSH n'a aucune provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes.

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

**8. Immobilisations corporelles**

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial individuel est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le CRSH n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels (achetés et conçus à l'interne)	5 ans
Machinerie et outillage	5 ans
Autre matériel (y compris le mobilier)	7 ans
Véhicules motorisés	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2022	2021
Matériel informatique	3,358	173	-	3,531	3,205	78	-	3,283	248	154
Logiciels achetés et développés	5,717	47	-	5,764	5,649	18	-	5,667	97	68
Matériel et outillage	392	-	-	392	367	5	-	372	20	24
Autre matériel (y compris le mobilier)	2,044	-	-	2,044	2,044	-	-	2,044	-	-
Améliorations locatives	1,588	-	(1 588)	-	1,569	3	(1 572)	-	-	19
Véhicules motorisés	27	-	(27)	-	20	-	(20)	-	-	7
Biens en construction	1,064	1,229	-	2,293	-	-	-	-	2,293	1 064
<b>Total</b>	<b>14 190</b>	<b>1 449</b>	<b>(1 615)</b>	<b>14 024</b>	<b>12 854</b>	<b>104</b>	<b>(1 592)</b>	<b>11 366</b>	<b>2 658</b>	<b>1 336</b>



**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

**9. Situation financière nette ministérielle**

Une partie de la situation financière nette du CRSH est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ établie en 1973-1974 par le Parlement en vertu du crédit 45a de la *Loi de crédits n° 5*. Les intérêts générés par la dotation sont inclus dans les revenus reportés [voir note 5]. La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers, mais fait l'objet de restrictions selon les fins déterminées. Voici les opérations portées au compte :

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fonds des bourses de la Reine - restrictions	250	250
Situation financière nette en excluant le Fonds des bourses de la Reine	<u>577</u>	<u>426</u>
<b>Situation financière nette - fin de l'exercice</b>	<b><u>827</u></b>	<b><u>676</u></b>

**10. Obligations contractuelles et engagements contractuels**

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement.

La nature des activités d'exploitation du CRSH peut donner lieu à des obligations et à d'importants contrats pluriannuels en vertu desquels l'organisme sera tenu d'effectuer des paiements futurs afin de remplir ses programmes de paiement de transfert ou pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026 et ultérieurs</b>	<b>Total</b>
	(en milliers de dollars)					
Subventions et bourses	363 547	294 388	183 361	106 102	78 730	1 026 128
Fonctionnement	4 939	101	73	56	4	5 173
<b>Total</b>	<b><u>368 486</u></b>	<b><u>294 489</u></b>	<b><u>183 434</u></b>	<b><u>106 158</u></b>	<b><u>78 734</u></b>	<b><u>1 031 301</u></b>

**11. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, le CRSH est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés peuvent également inclure des membres du personnel de direction essentiel ou de leur famille proche et des entités

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

sous le contrôle, ou le contrôle partagé, d'un membre du personnel de direction essentiel ou de la famille proche de cette personne.

Le CRSH conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le CRSH a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

**a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, le CRSH a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux services d'audit ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Locaux	1 672	2 866
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<u>3 079</u>	<u>2 390</u>
<b>Total</b>	<b><u>4 751</u></b>	<b><u>5 256</u></b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser la rentabilité, l'efficacité et l'efficacité des programmes au public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie et d'émission des chèques fournis à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

**b) Administration de programmes pour le compte d'autres ministères**

Le CRSH administre les fonds reçus d'autres ministères et organismes pour verser des subventions, des bourses d'études et des paiements connexes en leur nom. Durant l'exercice, il a engagé des charges de 439 400 971 \$ (441 151 052 \$ en 2020-2021) en subventions et en bourses de ce genre. Ces charges sont constatées dans les états financiers des ministères et organismes gouvernementaux en question et ne sont pas constatées dans les présents états financiers.

**c) Autres transferts d'actifs d'autres ministères**

Au cours de l'exercice 2021-2022, le CRSH a reçu d'autres ministères un transfert de comptes débiteurs pour des opérations liées à des trop-perçus, dans le cadre des ajustements salariaux interministériels du système Phoenix. Ces trop-perçus sont récupérés dans le contexte du processus établi de versement des salaires par les organismes.

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

**12. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur le Cadre ministériel des résultats du CRSH. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la note 2, « Sommaire des principales conventions comptables ». Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

(en milliers de dollars)	<b>Financement de la Recherche et Formation en Sciences Humaines</b>	<b>Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche</b>	<b>Services internes</b>	<b>2022 Total</b>	<b>2021 Total</b>
<b>Paielements de transfert</b>					
Subventions et bourses	479 065	426 751	-	905 816	1 377 252
<b>Charges de fonctionnement</b>					
Salaires et avantages sociaux	24 951	1 870	14 554	41 375	33 929
Logement et locations	60	46,00	2 136	2 242	3 798
Services professionnels et spécialisés	1 251	669	1 780	3 700	4 088
Transport et communications	51	38	289	378	254
Information	-	-	615	615	726
Amortissement des immobilisations corporelles	438	22	388	848	296
Acquisition de matériel et d'outillage	11	-	25	36	496
Réparation et entretien	84	64,00	538	686	63
Services publics, fournitures et approvisionnements	4	3	38	45	44
Autres	-	-	20	20	279
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>	<b>26,850</b>	<b>2 712</b>	<b>20 383</b>	<b>49 946</b>	<b>43 973</b>
<b>Total - Charges</b>	<b>505 915</b>	<b>429 463</b>	<b>20 383</b>	<b>955 761</b>	<b>1 421 225</b>
<b>Revenus</b>					
Revenus divers	-	-	143	143	99
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>143</b>	<b>143</b>	<b>99</b>
<b>Coût net des activités avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>505 915</b>	<b>429 463</b>	<b>20 240</b>	<b>955 618</b>	<b>1421 126</b>

**Conseil de recherches en sciences humaines**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

**13. Transferts gouvernementaux**

Au cours de l'exercice 2021-2022, le CRSH a reçu les approbations et le financement nécessaires pour la création de nouveaux programmes comme l'Initiative sur la race, le genre et la diversité et le Fonds de recherche biomédicale du Canada (FRBC). Le FRBC est un programme interorganismes administré par le CRSH au nom des trois organismes fédéraux de financement de la recherche : les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le CRSNG et le CRSH.

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le  
contrôle interne exercé en matière de rapports financiers du

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

pour l'exercice financier 2021-22 (non audité)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS .....</b>	<b>1</b>
2.1 GESTION DES CONTRÔLES INTERNES.....	1
2.2 ENTENTES DE SERVICES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS .....	1
<b>3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2021-2022 .....</b>	<b>2</b>
3.1 CONTRÔLES CLÉS NOUVEAUX OU AYANT FAIT L'OBJET DE MODIFICATIONS IMPORTANTES .....	2
3.2. PLAN DE SURVEILLANCE CONTINUE.....	3
<b>4. PLAN D'ACTION DU CRSH.....</b>	<b>3</b>
4.1 PROGRÈS AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022 .....	3
4.2 PLAN D'ACTION POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES SUIVANTS .....	3

## 1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion des contrôles internes, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de l'organisme figurent dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) et le [Plan ministériel 2022-2023](#).

## 2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

### 2.1 Gestion des contrôles internes

Le CRSH dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion des contrôles internes, approuvé par le président et la dirigeante principale des finances, a été mis en place et prévoit ce qui suit :

- des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion des contrôles internes à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leur secteur de responsabilité en matière de gestion des contrôles;
- l'attestation par l'ensemble du personnel, dans le cadre des ententes annuelles de gestion du rendement et d'évaluation des employés, qu'il a lu le *Code de valeurs et d'éthique du secteur public*, lequel énonce les obligations redditionnelles en matière de conduite responsable;
- des orientations à l'intention des responsables des processus opérationnels concernant l'incidence des changements sur les contrôles internes;
- une communication et une formation continues au sujet des exigences législatives ainsi que des politiques et des procédures visant à assurer la fiabilité de la gestion financière et des mesures de contrôle;
- la surveillance de la gestion des contrôles internes, assortie de comptes rendus périodiques, ainsi que la communication des résultats d'évaluation et des plans d'action pertinents au président, à la dirigeante principale des finances et au Comité de vérification interne (CVI).

### 2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers

Le CRSH fait appel à d'autres organisations pour traiter certaines transactions ou obtenir de l'information qui pourrait avoir une incidence sur ses rapports financiers :

#### Ententes courantes

- Services publics et Approvisionnement Canada, qui administre le versement des salaires et l'approvisionnement en certains biens et services conformément à la délégation de pouvoirs du CRSH, en plus de fournir des services de gestion des locaux.
- Le ministère de la Justice du Canada, qui fournit des conseils et des services juridiques quant aux responsabilités du CRSH et aux réclamations dont ce dernier pourrait faire l'objet dans le cours normal de ses activités.

- Le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui fournit de l'information sur l'assurance dans le secteur public et centralise l'administration du versement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux obligatoires des employés.

### Ententes particulières

Le CRSH administre les fonds reçus d'autres ministères et organismes pour verser des subventions, des bourses d'études et des paiements connexes en leur nom. Durant l'exercice, il a engagé des charges de 439 400 971 \$ (441 151 052 \$ en 2020-2021) en subventions et en bourses de ce genre. Ces dépenses ne sont pas prises en compte dans les états financiers du CRSH : elles sont plutôt inscrites dans les états financiers des ministères ou organismes d'où proviennent les fonds.

### 3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice financier 2021-2022

Le tableau ci-dessous résume l'état des activités de surveillance continue d'après le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès au cours de l'exercice financier 2021-2022 :

Élément du plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent	État d'avancement
Subventions et bourses	En raison de circonstances imprévues et de priorités conflictuelles, l'évaluation n'est pas encore terminée. Elle le sera pendant l'exercice 2022-2023.
Contrôles généraux de TI – système de gestion des subventions et des bourses (NAMIS et AMIS)	Terminé comme prévu; des mesures correctives ont été définies et leur application est prévue pour l'exercice 2022-2023.
Contrôles relatifs aux entités Budgétisation et prévisions	Étant donné la migration vers un nouveau système financier prévue en 2023-2024, les évaluations de la conception ont été reportées à l'exercice 2023-2024 (après la mise en œuvre du SAP) et tiendront compte des répercussions du nouveau système financier sur les contrôles internes concernant la production de rapports.

#### 3.1 Contrôles clés nouveaux ou ayant fait l'objet de modifications importantes

Au cours de l'exercice visé, aucun contrôle clé des processus existants n'a subi de modification substantielle nécessitant une réévaluation, et aucun nouveau processus nécessitant une évaluation de la conception et de l'efficacité n'a été introduit.



### **3.2. Plan de surveillance continue**

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, l'organisme a terminé la réévaluation des contrôles généraux de TI pour le système de gestion des subventions et des bourses (NAMIS et AMIS). Au total, quatorze (14) contrôles clés ont été évalués dans les secteurs de la gestion du changement, de la gestion des accès et des activités de TI. La plupart des contrôles évalués fonctionnaient comme prévu, sous réserve des correctifs suivants :

- Une (1) observation liée à la séparation des tâches;
- Quatre (4) observations liées au contrôle des mots de passe et aux droits d'accès;
- Une (1) observation liée au contrôle de la qualité.

La direction prépare actuellement un plan d'action pour répondre aux six (6) observations par des correctifs rapides.

## **4. Plan d'action du CRSH**

### **4.1 Progrès au cours de l'exercice 2021-2022**

À partir des évaluations effectuées au cours des exercices précédents, toutes les recommandations ont été prises en compte pour ce qui est des bourses et subventions et des contrôles relatifs aux entités.

Il reste deux (2) recommandations à mettre en œuvre à la suite de l'évaluation précédente des contrôles généraux de TI pour le Portail de recherche 1.0, sur un total de neuf (9) observations; elles portent sur l'accès au système et la configuration des mots de passe et devraient être mises en œuvre en 2022-2023.

### **4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les suivants**

Le CRSH délaissera FreeBalance, son système financier actuel, pour adopter le SAP (System Applications and Products in Data Processing) en avril 2023. L'organisme rejoindra alors un réseau d'autres ministères hébergés et desservis sur SAP par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Les processus opérationnels relevés dans le plan pluriannuel d'évaluation seront tous, dans une certaine mesure, touchés par la mise en œuvre du SAP. Il faudrait donc mener une évaluation de la conception des cycles opérationnels après cette mise en œuvre pour vérifier que les contrôles fonctionnent comme prévu et repérer toute lacune éventuelle en la matière résultant du changement de système.

Dans l'évaluation détaillée des processus opérationnels et des répercussions potentielles sur les contrôles, les facteurs suivants seront pris en compte :

- optimisation des capacités du nouveau système;
- réduction au minimum des répercussions sur les activités;
- réduction des coûts au minimum;
- ouverture à la création de valeur opérationnelle dans l'avenir.

Les ajustements des contrôles s'effectueront simultanément en 2022-2023 dans le cadre de la gestion du changement concernant la transmission au nouveau système financier, selon les étapes suivantes :

Étape 1 : Mener une étude approfondie du système pour en évaluer les interdépendances, l'intégration et la séquence des opérations.

Étape 2 : Effectuer tous les ajustements et synchronisations nécessaires pour adapter l'ensemble des processus de contrôle au nouvel environnement.

Étape 3 : Cartographier le système et acquérir une solide compréhension de son fonctionnement du point de vue des contrôles.

Étape 4 : Exécuter un plan pluriannuel d'évaluation des contrôles basé sur le nouveau profil de risque et la matrice de risques actualisée.

Les ajustements des contrôles se feront en collaboration avec Ernst & Young (EY), spécialiste des contrôles internes dont l'expertise en mise en œuvre de systèmes financiers est éloquente.

Afin d'évaluer le risque global, le plan de surveillance continue pluriannuel a été modifié de façon à prévoir une évaluation de la conception de tous les processus opérationnels au cours des trois (3) exercices financiers suivant la mise en œuvre du SAP en fonction de leurs éléments de risque, tout en considérant les répercussions du nouveau système financier. Nous reprendrons la vérification de l'efficacité opérationnelle une fois que les évaluations de la conception auront été faites pour tous les cycles opérationnels. Le plan cyclique de surveillance continue du CRSH pour les trois prochains exercices est illustré par le tableau suivant.

Principaux secteurs de contrôle	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026
<b>i) Contrôles au niveau de l'entité</b>				X
<b>ii) Contrôles généraux de la technologie de l'information</b>				
AMIS				X
SIGSB				X
SAP		X		
PR et SGRC			X	
<b>iii) Contrôles de processus opérationnels</b>				
Subventions et bourses	X	X*		X
Achats, paiements et comptes créditeurs	X		X*	
Rémunération		X*		
Règlements interministériels	X		X*	
Rapports financiers : fin de période		X*		
Rapports financiers : fin d'exercice			X*	
<b>iv) Contrôle interne supplémentaire en matière de gestion financière</b>				
Prévisions et budgétisation			X	

X\* Évaluation de la conception uniquement

X Évaluation de la conception et efficacité opérationnelle